



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 69406

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le retard du versement des aides de l'Etat aux entreprises d'insertion (EI). En Alsace, les conditions de versement ont été désastreuses. Les premiers acomptes pour l'année 2001 ont été perçus seulement à la mi-octobre dans le Haut-Rhin, et les entreprises d'insertion du Bas-Rhin, mieux loties, ont néanmoins dû attendre la fin août. Cette situation a été durement ressentie par les entreprises d'insertion, qui ont totalement épuisé leur trésorerie et qui ont eu à payer des agios bancaires très importants pour certaines, sans compensation financière d'aucune sorte. Il est évident que cet état de fait ne saurait perdurer, sauf à vouloir remettre en cause la mise en oeuvre de la politique gouvernementale de lutte contre les exclusions. Aujourd'hui, les responsables des entreprises d'insertion ont besoin que leur énergie puisse à nouveau se concentrer totalement sur l'insertion des personnes, et donc sur l'activité économique qui en constitue le support, plutôt que de se disperser pour trouver des palliatifs aux problèmes du financement régulier de leur activité sociale. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait connaître les mesures qu'elles envisage de prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69406

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6695